



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du mercredi 17 juin 2015

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 3.1, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 0.2, 0.3, 8.1, 8.2, 6.1, 6.2

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 23h30

Étaient présents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon :** M. Eric ALAUZET (à partir du 2.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 4.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 7.1), M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au 7.3), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 1.1.4), Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 2.1), M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 2.4), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 4.2), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 1.1.4), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 4.2), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF **Beure :** M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT **Braillans :** M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 4.1) **Busy :** M. Alain FELICE **Chalezeule :** M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON (représenté par M. Jean-Luc GUILLAUME) **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISSON **Chemaudin :** Mme Marie-Pascale BRIENTINI (jusqu'au 1.1.8), M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 1.1.8) **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **Francois :** M. Eric PETIT **Gennes :** Mme Thérèse ROBERT (jusqu'au 1.1.8) **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Les Auxons :** M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS, M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN **Marchaux :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à partir du 4.1), Mme Ada LEUCI **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 4.1 et jusqu'au 1.1.4), Mme Marie-Christine MARTINET **Nancray :** M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.1.4) **Osselle :** Mme Sylvie THIVET **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON **Pirey :** Mme Odette COMTE **Pouilly-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au 1.1.4), Mme Annie SALOMEZ **Pugy :** M. Frank LAIDIE (à partir du 5.2) **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Saône :** M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Vaire-Arcier :** M. Charles PERROT **Vaire-le-Petit :** M. Jean-Noël BESANCON **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL (représentée par M. Sylvain DOUSSE)

Étaient absents : **Avanne-Aveney :** M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, Mme Pauline JEANNIN, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Dannemarie-sur-Crête :** Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT **Francois :** Mme Oriane DELAGUE **Grandfontaine :** Mme Martine GIVERNET **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **La Vèze :** Mme Catherine CUINET **Larnod :** M. Hugues TRUDET **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Pascale HANUS **Novillars :** Mme Christine BITSCHENE **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** Mme Nicole WEINMAN **Routelle :** M. Daniel CUCHE **Thise :** Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET **Torpes :** M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : M. Anthony POULIN

Procurations de vote :

Mandants : A. PARIS, J. ACARD, E. ALAUZET (jusqu'au 7.3), T. BIZE (à partir du 7.2), P. BONTEMPS, C. COMTE-DELEUZE (à partir du 2.1), P. JEANNIN, J.S. LEUBA (à partir du 2.5), T. MORTON (jusqu'au 4.1), Y. POUJET, K. ROCHDI (à partir du 1.1.5), D. SCHAUSS (jusqu'au 4.1), C. DEMOLY, M. GIVERNET, C. CUINET (jusqu'au 1.1.8), P. DUCHEZEAU, P. HANUS, C. BITSCHENE (jusqu'au 1.1.4), R. STEPOURJINE, N. WEINMAN, L. GUIBRET, A. LORIGUET, D. JACQUIN (à partir du 2.1)

Mandataires : M.J. BERNABEU, P. MOUGIN, A. VIGNOT (jusqu'au 7.3), C. LIME (à partir du 7.2), D. DARD, O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 2.1), A. POULIN, N. BODIN (à partir du 2.5), C. MICHEL (jusqu'au 4.1), P. CURIE, D. SCHAUSS (à partir du 1.1.5), A. GHEZALI (jusqu'au 4.1), C. BARTHELET, F. LOPEZ, T. ROBERT (jusqu'au 1.1.8), E. MAILLOT, J.P. MICHAUD, P. BELUCHE (jusqu'au 1.1.4), O. COMTE, J. KRIEGER, C. MAGNIN-FEYSOT, F. TAILLARD, J.L. FOUSSERET (à partir du 2.1)

Délibération n°2015/002843

Rapport n°3.3 - FRI2 - Soutien au projet MicroConnect

FRI2 - Soutien au projet MicroConnect

Rapporteur : Dominique SCHAUSS, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire

Incidence budgétaire : financement au titre de l'enveloppe Fonds Régional d'Innovation (FRI) gérée par BPI France

Résumé :

Dans le cadre de la convention signée avec Franche-Comté BPI France et la Région Franche-Comté, le Fonds Régional d'Innovation 2 (FRI2) permet de financer les projets de Recherche-Développement (R&D) individuels ou collaboratifs portés par les entreprises et/ou les laboratoires de recherche.

A ce titre, le financement du projet MicroConnect, sélectionné dans le cadre du FUI 17 (Fonds unique Interministériel) qui implique les entreprises Laser Cheval et Roland BAILLY, a déjà été affecté dans le cadre du FRI 2.

Le projet MicroConnect fait l'objet d'une affectation de crédits, d'un montant total de 60 000 € sous forme de subventions réparties de la manière suivante : un soutien individuel à hauteur de 30 000 € pour les deux sociétés Laser Cheval et Roland BAILLY.

I. Présentation de la société Laser Cheval

Laser Cheval est une entreprise localisée à Pirey (25), elle compte un effectif de 43 personnes et son dirigeant est Dominique CILIA.

Depuis bientôt 40 ans, et précurseur dans ce domaine, Laser Cheval s'est spécialisée dans la conception et la réalisation de machines de micro usinage par laser. C'est le premier fabricant français de laser industriels. L'entreprise a déjà installé plus de 1 000 machines dans le monde entier, et cela dans des domaines d'applications variés.

Laser Cheval propose également à ses clients plusieurs services : la sous-traitance du prototype à la petite série, des essais machines, des formations de perfectionnement des compétences laser, service après-vente...

Les marchés de Laser Cheval sont divers : l'horlogerie (40 %), le luxe (10 %), l'automobile, l'aéronautique, le médical etc..

II. Présentation de la société Roland BAILLY

L'entreprise Roland BAILLY a démarré son activité en 1962. Elle était alors localisée à Beure (25) et réalisait de l'outillage de précision et du prototypage pour ses clients. L'entreprise déménage sur Besançon en 1973, elle crée en 1988 un département injection dédié à la conception et réalisation de moules pour la production de micropièces injectées.

Actuellement, l'entreprise dirigée par Thierry Bailly avec un effectif de 41 personnes s'oriente sur deux métiers :

- Microplast : étude et fabrication de moules de haute précision, micromécanique, travaux d'usinage par électro-érosion à fil, microperçage, production de micropièces techniques en matières synthétiques injectées, surmoulage.
- Vibration : étude, réalisation, montage, installation sur site, formation des opérateurs et service après vente de sous ensembles d'alimentation automatique de machines spéciales (assemblages, usinages, contrôle).

L'entreprise se positionne sur différents secteurs industriels : agroalimentaire, armement, automobile, bijouterie, cosmétique, électro ménager, horlogerie, industrie du jouet, lunetterie, médical, pharmacie...

III. Présentation du projet MicroConnect : nouveau procédé de fabrication de contacts électriques pour la réalisation de connecteurs miniaturisés de haute technologie

Le projet MicroConnect est un projet collaboratif co-labellisé par les Pôles de Compétitivité suivants, MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable), MATERIALIA (matériaux) et MICROTECHNIQUES.

Ce projet collaboratif implique également d'autres partenaires franc-comtois comme la société AUREA et le Département Mécanique Appliquée du laboratoire FEMTO-ST.

Le projet MicroConnect ambitionne de répondre à un besoin croissant en miniaturisation et en performance des systèmes électriques, couplé à une nécessité de rentabilité pour les acteurs de ce marché. Les défis technologiques sont importants, liés notamment à la mise au point de nouveaux procédés de soudure laser (très attendus par les marchés de l'automobile, de l'horlogerie...) et de résines non solvantées.

Le projet vise donc à répondre à une problématique majeure dans le domaine de l'électronique avancée, qui est la miniaturisation à tous niveaux : composants, systèmes, liaisons d'interconnexion. Il s'agit ici de réaliser une famille de liaisons électroniques de hautes performances et leurs procédés de mise en œuvre.

IV. Modalités

Durée du projet : 36 mois

Montant du programme de dépenses retenu pour la société Laser Cheval : 258 812,80 €

Montant du programme de dépenses retenu pour la société Roland BAILLY : 272 383,00 €.

Montant de l'aide de la CAGB proposée à Laser Cheval : 30 000 €.

Montant de l'aide de la CAGB proposée à Roland BAILLY : 30 000 €.

Les financeurs du projet MicroConnect sont le FUI, le Conseil Régional et le Conseil Général du Doubs.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement, dans le cadre du projet MicroConnect, sur l'attribution par BPI France d'une subvention de :
 - 30 000 € à l'égard de la société Laser Cheval,
 - 30 000 € à l'égard de la société Roland Bailly,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à ces aides.

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Reçu le 25 JUIN 2015

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0



Contrôle de légalité